Image not found or type unknown

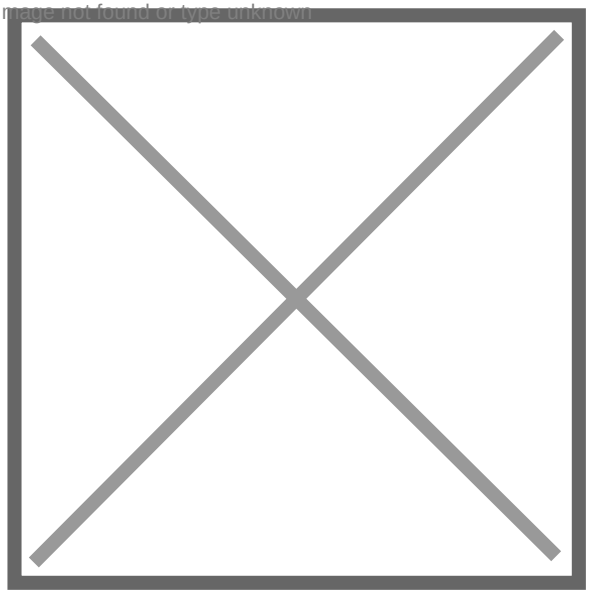

Renouvellement de titre de séjour

Par **Omsiano**, le **22/07/2013** à **12:44**

Bonjour,
Voila moi je suis un étudiant étranger en France. L'année précédente, j'avais pas pu renouvelé mon titre de séjour car je devais faire l'école d'ingénieur par voie d'apprentissage mais j'avais pas trouvé d'entreprise. Pour cette année j'ai trouvé une inscription dans une école d'ingénieur.

Ma question est: est ce que je pourrais renouveler mon titre de séjour sachant que l'année précédente je n'en avais pas.
Merci d'avance pour les réponses

Par **amajuris**, le **22/07/2013** à **17:34**

bjr,
on ne peut renouveler qu'un titre encore valable.
dans votre situation, vous devez faire comme une première demande.
cdt

Par **Omsiano**, le **22/07/2013** à **18:15**

Merci de votre réponse. Et la nouvelle demande je devrais la faire comme si je faisais une 1ere demande ou bien c'est encore plus compliqué?
Cdmt,

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés